



COLLÈGES ET JEUNESSE

Rentrée 2025-2026 : Le Conseil départemental s'engage pour la jeunesse

Le Conseil départemental propose divers dispositifs pour accompagner la réussite et l'épanouissement de la jeunesse à chaque étape de leur vie, de la petite enfance à l'adolescence, puis vers l'autonomie.

Publié le 25/08/2025 -- Temps de lecture: 5mn



Petite enfance

Pour accompagner dès la naissance « ON EST LÀ ! »

Dès le début de la grossesse, les services de Protection maternelle et infantile (PMI) accueillent les futurs parents. Après la naissance, les équipes professionnelles accompagnent les parents, en Centre médico-social (CMS) ou à domicile. C'est aussi le Conseil départemental qui contrôle et délivre les agréments pour les établissements d'accueil type crèches.

En maternelle, à l'école, les petites Gardoises et les petits Gardois bénéficient d'un bilan de santé.

- [Pour la famille & les enfants](#)

Collèges

Pour donner les moyens de réussir « ON EST LÀ ! »

Acteur fondamental dans la gestion des collèges publics, le Conseil départemental a pour missions prioritaires la construction, l'entretien, la maintenance des bâtiments, l'équipement des établissements et la restauration scolaire.

- [Pour les Collèges & la Jeunesse](#)

Conseil départemental des jeunes

Pour vous donner la parole « ON EST LÀ ! »

Créé en 2022, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) permet de donner la parole aux jeunes gardois et de renforcer leur engagement auprès d'eux. Près de 11 000 collégiens ont participé aux dernières élections en 2024 dans les 53 collèges publics du Gard.

- [Pour le Conseil départemental des jeunes \(CDJ\)](#)

Projets jeunes

Pour soutenir vos projets « ON EST LÀ ! »

Le Conseil départemental finance le dispositif « Projets jeunes » pour aider la jeunesse à mettre en avant sa créativité et son implication dans la vie de notre territoire. L'appel à projets s'adresse à des jeunes résidant dans le Gard et âgés de 11 à 26 ans révolus.

Le projet peut être réalisé, soit individuellement, soit par un groupe de 2 à 15 jeunes. **Les dossiers d'inscription sont disponibles en janvier 2026.**

- [Pour les projets jeunes](#)

Service civique

Pour valoriser l'engagement citoyen « ON EST LÀ ! »

Le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, Il est indemnisé 619,93 € par mois.

Il permet de s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité.

- [Pour les services civiques](#)

Feuilletez les visuels de la campagne



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

[04 66 76 76 76](tel:0466767676)